



République Française
Département de la Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-deux, le huit novembre à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

MM. Eric GONAND (présent jusqu'au point 5), Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, MM. Frédéric TEITGEN, Hervé GROULT, Mme Mauricette NENNIG, MM. Bernard DORCHY, Hassan FADI, Yves LICHT, Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, Alain REDINGE, André DEL PIZZO, suppléant, représentant Mme Marie-Josée THILL, MMES Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, M. Régis HEIL, Mme Isabelle MAGGI, M. Hervé PATAT, Mme Marie-Odile KRIEGER, MM. Jerry PARPETTE, Didier PALLUCCA, MMES Patricia VEIDIG, Déborah LANGMAR, MM. Joseph GHAMO, Joseph BAUER, Olivier KORMANN, MMES Christelle MAZZOLINI, Brigitte DA COSTA, M. Joël IMMER, Mme Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

Absents avec procuration :

Mme Christine ACKER	à	Bernard ZENNER
Alieth FEUVRIER	à	Michel HERGAT
Evelyne DEROCHE	à	Marie-Odile KRIEGER
Yannick OLIGER	à	Céline CONTRERAS
Karine BERNARD	à	Valérie CARDET

Absents excusés : Michel SCHMITT, Marie-Pierre LAGARDE,

Date de la convocation : 10 octobre 2022

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres présents : 43
Nombre de votants : 48

Secrétaire de séance : Déborah LANGMAR



9. Objet : Décision Modificative n° 1 - Budget annexe ZAE Entrange - Exercice 2022

Vu la délibération n° 11 du Conseil communautaire en date du 23 novembre 2021 relative au Débat d'Orientation Budgétaire,

Vu la délibération n° 7 du Conseil communautaire en date du 14 décembre 2021 au vote du Budget primitif de la ZAE pour l'année 2022,

Vu la délibération n° 22 du Conseil communautaire en date du 12 avril 2022 relative au vote du Budget Supplémentaire de la ZAE pour l'année 2022,

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 8 novembre 2022 relative à la clôture du budget annexe ZA de Entrange,

Considérant qu'il y a lieu de procéder nécessairement à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2022 afin de procéder aux opérations de clôture de la ZAE,

Section de fonctionnement - Recettes		
Imputation	Libellé	Montant
Chapitre 042- Opérations d'ordre de transfert entre sections		- 751 551,84 €
7785	Excédent d'investissement transféré au compte de résultat	335 987,08 €
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	- 1 087 538,92 €
Chapitre 70 -Produits des services, du domaine et ventes divers		59 360,00 €
7015	Vente de terrains aménagés	59 360,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante		337 752,98 €
7552	Prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal	337 752,98 €
Chapitre 77 -Produits exceptionnels		354 438,86 €
774	Subventions exceptionnelles	354 438,86 €
Total des recettes de fonctionnement		0,00 €

Section d'investissement - Dépenses		
Imputation	Libellé	Montant
Chapitre 040- Opérations d'ordre de transfert entre sections		-751 551,84 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	335 987,08 €
3555	Stocks de produits - Terrains aménagés	-1 087 538,92 €
Chapitre 10- Dotations; fonds divers et réserves		3 808,47 €
1021	Dotation	3 808,47 €
Chapitre 13- Subventions d'investissement		350 630,39 €
1321	Etat et établissements nationaux	218 875,88 €
1323	Départements	131 754,51 €
Chapitre 16- Emprunts et dettes assimilées		25 222,44 €
168751	Autres dettes - GFP de rattachement	25 222,44 €
Total des dépenses d'investissement		-371 890,54 €

Section d'investissement - Recettes		
Imputation	Libellé	Montant
Chapitre 16- Emprunts et dettes assimilées		-371 890,54 €
1641	Emprunts en euros	-371 890,54 €
Total des recettes d'investissement		-371 890,54 €

Considérant cet exposé,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- d'approuver la Décision Modificative n° 1 modifiant les comptes du budget annexe ZAE Entrange pour l'année 2022 afin de procéder à la clôture dudit budget,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 48
 Abstention : 0
 Contre : 0

Fait à Cattenom, le 9 novembre 2022

Le Président,
Michel PAQUET



Certifiée exécutoire le : **16 NOV. 2022** Le Président

Publiée le : **16 NOV. 2022**

Transmise à la Sous-Préfecture le : **16 NOV. 2022**

